# **Gabarit : Résolution du conseil municipal**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(*Nom de l’organisme*)

(*Adresse de l’organisme*)

(*Numéro de résolution*), extrait du procès-verbal du conseil d’administration de (*nom de l’organisme*) tenu le (*inscrire la date*)

ATTENDU QUE :

* *(Nom de l’organisme)* a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d’adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet (*inscrire le nom du volet*) et s’engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet;
* *(Nom de l’organisme*) a pris connaissance du fait que le bâtiment admissible au PRAFI, s’il n’est pas démoli à la suite d’un projet de reconstruction ou de requalification financé par le PRAFI – Volet Résilience des communautés et relocalisation, ne pourra plus faire l’objet d’une demande d’aide financière pour sa relocalisation hors de la zone inondable. *(Retirer le paragraphe s’il n’est pas applicable au projet)*

IL EST RÉSOLU QUE :

* Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière au volet (*inscrire le nom du volet*) du PRAFI;
* *(Nom de l’organisme*) s’engage à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;
* *(Nom de l’organisme*) s’engage, si une aide financière pour son projet est obtenue :
	+ À payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n’est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d’exploitation continue et d’entretien de l’infrastructure ou de l’aménagement subventionné.
	+ À ne permettre que des usages compatibles avec les risques d’inondation sur le site laissé vacant par la démolition du bâtiment admissible visé par un projet de reconstruction ou de requalification au PRAFI – Volet Résilience des communautés et relocalisation. *(Retirer le paragraphe s’il n’est pas applicable au projet)*
	+ À ce que le bâtiment de (*préciser, ex. : caserne*) non démoli à la suite d’un projet de reconstruction ou de requalification au PRAFI – Volet Résilience des communautés et relocalisation fasse l’objet de mesures adéquates de réduction de la vulnérabilité face aux inondations, si elles sont requises, et ne soit affecté qu’à des usages compatibles avec le risque associé. *(Retirer le paragraphe s’il n’est pas applicable au projet)*
* Le conseil municipal autorise (*nom ou fonction de la personne représentante*) à signer, pour et au nom de (*organisme municipal*), tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Copie conforme certifiée

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date